

SOCIETE DE TIR « Froideville Tir Sportif » 1055 FROIDEVILLE

PLAN DE TIR du 25^{ème} TIR DU JORAT 300 M.

Concours des Sociétés (CSOS) au stand de Froideville

Nombre de tireur estimé	:	250			
Quantité de cartouches prévues	:	5750			
Dates et horaires des tirs	:	Jeudi	7 juillet 2011	de	17h à 19h30
		Vendredi	8 juillet 2011	de	14h à 19h30
		Jeudi	14 juillet 2011	de	17h à 19h30
		Vendredi	15 juillet 2011	de	14h. à 19h30
		Samedi	16 juillet 2011	de	9h. à 12h.
		Samedi	16 juillet 2011	de	14h. à 16h00

Président

MARTIN René
Rte. de Lausanne 10
1055 FROIDEVILLE
rene.martin@rm-conseils.ch
Tél. : 021.881.17.45
Fax :
Natel : 079.447.59.60

Secrétaire

TISSOT Alfred
Ch. du Grillon 10
1053 CUGY
alfred.tissot@bluewin.ch
Tél. : 021.647.45.86
Fax :
Natel : 079.277.03.13

Plan de tir

MARTINET Renato
Ch. de la Verne 6
1073 SAVIGNY
martinet@bluewin.ch
Tel. : 021.781.16.51
Fax : 021.781.18.05
Natel : 079.643.70.77

REGLEMENT DU CONCOURS DE GROUPES

Participation	:	les sections affiliées à la FST peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs.
	:	Les tireurs individuels sont admis.
	:	Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Inscription	:	Elles sont à adresser à Renato Martinet (voir ci-dessus) jusqu'à 10 jours avant la date des tirs au moyen de la formule d'inscription annexée.
Finance de groupe	:	Fr. 40.-- Elle sera payée sur place ou par B.-V. annexé.
Livret de tir	:	Fr. 6.-- Obligatoire, ils seront délivrés sur place.
Armes	:	Le tireur supporte seul les dérangements de son arme.
Catégories	:	Cat. A : Armes libres + fusil standard Cat. B : Fass 57 ord 02 Cat. D : Mq / Fass 90 / Fass 57 ord 03
Munitions	:	Elle sera délivrée et tirée sur place. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations	:	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Réclamations	:	Elles seront à adresser au comité le jour même du concours. Les prescriptions de la FST font foi.
Résultats	:	Le palmarès et la répartition seront adressés directement au chef de groupe.

Approuvé le

EXERCICE : A5 ou A10, 5 coups, nombre de passes illimitées.
Fr. 5.-- interruption à volonté (Fr. 3.25 la passe, Fr. 1.75 la munition)

GROUPE

Armes : Toutes les armes
 Champ des points : Cible A à 10 points
 Nombre de coups : 8 : 4 coups, coup par coup, 4 coups en série, sans limitation de temps
 Nombre de tireurs : 6 tireurs par groupe
 Classement : A l'addition des 5 meilleurs résultats, appui par le 6^{ème} résultat, puis par les meilleurs résultats individuels. Un groupe de 5 tireurs est valable.
 Position : Armes libres : à genoux
 Fusil standard : couché bras franc
 Fass 57 et 90 : sur bipied réglementaire
 Mousqueton : avec guidon annulaire ou rectangulaire, couché bras franc
 Les V et SV peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couchés bras franc.
 Prix de la passe : **Fr. 18.--** par tireur (Fr. 15.20 la passe, Fr. 2.80 la munition)
 Répartition : Classement en 2 catégories , A : Armes libres, fusil standard
 D : Armes d'ordonnances
 100 % des inscriptions de groupe au 60 % des groupes.
 Premier prix : Fr. 200.-- par catégorie.
 Dernier prix : Fr. 10.-- par catégorie.

Distinctions ou
 cartes couronnes
 Fr.10.--

Cat. A	
Armes libres	
Fusil standard	
A	72 points
J et V	70 points
SV	69 points

Cat. B	
Fass 57 ord 02	
A	66 points
J et V	64 points
SV	63 points

Cat. D	
Mq / Fass 90	
Fass 57 ord 03	
A	68 points
J et V	66 points
SV	65 points

JORAT

Champ des points : Cibles A à 10 points
 Nombre de coups : 6, coup par coup
 Prix de la passe : **Fr. 18.--** par tireur (Fr. 15.90 la passe, Fr. 2.10 la munition)
 Distinction : Aucune
 Armes et position : Idem cible groupe
 Répartition : Immédiate

BAREME :	Points	Cat. A	Cat. D
	60	80.--	100.--
	59	40.--	60.--
	58	30.--	40.--
	57	20.--	30.--
	56	15.--	20.--
	55	10.--	15.--
	54	5.--	12.--
	53		8.--
	52		5.--

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas le 60 % du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupe et aux classements des rois du tir.

Approuvé le

FROIDEVILLE

Champ des points : Cible A à 100 points
Nombre de coups : 5, coup par coup
Prix de la passe : **Fr. 18.--** par tireur (Fr. 16.25 la passe, Fr. 1.75 la munition)
Armes et position : Idem cible groupe

Distinctions ou :
C.C. Fr.10.--
Rappel CC Fr.15.--

Cat. A Armes libres Fusil standard A 440 points J et V 430 points SV 425 points

Cat. B Fass 57 ord 02 A 395 points J et V 385 points SV 380 points
--

Cat. D Mq / Fass 90 Fass 57 ord 03 A 415 points J et V 405 points SV 400 points

Classement : En 2 catégories : A et D, au total des points, puis l'âge le plus élevé :
Fr. 100.-- au premier
Fr. 50.-- au deuxième
Fr. 30.-- au troisième

ROIS DU TIR CAT. A ET D

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des cibles Groupe, Jorat et Froideville.

Selon le barème suivant :
100 % de la cible Groupe
+ 100 % de la cible Jorat
+ 10 % de la cible Froideville

En cas d'égalité, appui par la cible Froideville, puis par l'âge le plus élevé.

Classement : En 2 catégories : A et D
Fr. 100.-- au premier
Fr. 50.-- au deuxième
Fr. 30.-- au troisième

Approuvé le